
DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 6 octobre 2022



**DES INVESTISSEMENTS
MAJEURS POUR SÉCURISER
LA RESSOURCE EN EAU**

**SUR LE TERRITOIRE
DE LA MÉTROPOLE**

SOMMAIRE

Mot de Michaël DELAFOSSE	4
Mot de René REVOL	5
1 - Valédeau, une réponse aux futurs enjeux du territoire	6
2 - Montpellier, une métropole en mutation pour sécuriser la ressource en eau	10
3 - Maera, un projet de modernisation inédit	14



Le réchauffement climatique impacte fortement les nappes phréatiques et la Métropole de Montpellier n'est pas épargnée. Pour s'adapter au changement climatique et préserver la ressource en eau, nous avons décidé de mener une politique volontariste afin de garantir le bon approvisionnement de nos concitoyens en investissant massivement dans la rénovation de notre réseau d'eau potable. Nous allons continuer à le moderniser pour répondre aux besoins de notre territoire et améliorer son rendement qui est aujourd'hui de 84%, un chiffre qui montre la qualité du réseau notamment grâce aux actions menés par la Régie des Eaux. J'en profite également pour saluer le travail quotidien de nos services pour déceler les fuites, réparer les branchements et renouveler les réseaux vétustes. Ces questions d'approvisionnement en eau potable sont étroitement liées au traitement des eaux usées par notre Régie de l'Assainissement. La croissance démographique importante dans notre métropole nous oblige à développer nos infrastructures d'assainissement comme nous le faisons sur le site Maera.



Michaël DELAFOSSE
Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



Dans un contexte de croissance démographique et de réchauffement climatique, l'ensemble de nos actions et notamment la création de Valédeau ou encore les travaux engagés sur le site de Maera attestent de notre volonté à sécuriser l'approvisionnement en eau historiquement assuré par la source du Lez et renforcer ainsi la production en période estivale. La modernisation de nos installations est une nécessité pour répondre aux besoins croissants de distribution d'eau potable et de traitements des eaux usées. Le projet Maera s'inscrit dans le cadre de notre PCAET avec l'ambition d'en faire une station à énergie positive et développer la production d'énergies renouvelables sur notre territoire.



René REVOL

Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole,
Délégué à la Gestion raisonnée, écologique et solidaire de l'eau et de l'assainissement,
Maire de la Ville de Grabels

1 - VALÉDEAU, UNE RÉPONSE AUX FUTURS ENJEUX DU TERRITOIRE

Dans le cadre de son Schéma Directeur d'alimentation en Eau Potable (SDAEP) prévoyant un programme d'aménagement pour le renforcement et la sécurisation des infrastructures sur le périmètre de la Régie des Eaux, une nouvelle Usine de Production d'Eau Potable (UPEP) sur le site de Valédeau est en train d'être créée.

Cette future usine de traitement d'eau potable, qui sera en service d'ici fin 2023-début 2024, représente un investissement de 24 M€ HT porté par la Régie des eaux sur ses fonds propres.

C'est le groupement mené par Suez France qui a remporté le marché.

Rappel du contexte Régie des Eaux

Montpellier Méditerranée Métropole, qui comprend 31 communes et plus de 450 000 habitants, dispose de la compétence Eau potable depuis 2010. Elle exerce cette compétence via la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole depuis janvier 2016 **sur 13 communes et à travers deux syndicats pour les autres communes.**

La plus grande partie de ces 13 communes est alimenté par l'eau de la Source du Lez traitée sur l'usine François Arago (« système Lez ») qui concerne les points de distribution suivants : Montpellier, Juvignac, Grabels, Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez, Jacou, Le Crès, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone, Vente en gros au Syndicat Mixte d'Eau Potable du Pic-Saint-Loup, Vente en gros à la commune de Saint-Aunès et Vente en gros vers le Pays de l'Or Agglomération.

Création de Valédeau

La création de l'Unité de Production d'Eau Potable (UPEP) de Valédeau est un point essentiel de la stratégie. En effet, **elle permet une sécurisation du système Lez et offre dans le même temps de nouvelles possibilités de ressource et de distribution.**

Valédeau permettra :

- de **sécuriser le système Lez**, et ainsi avoir un 2e site de production sur ce système, avec une ressource autre que le Lez (eau du BRL) et ce en quantité suffisante,
- d'assurer une **gestion raisonnée de la source du Lez**, car cette ressource, sensible aux aléas météorologiques, subit les impacts du changement climatique,
- Mais également pour **permettre la réalisation de la suite du Schéma Directeur** : Renforcement à terme de l'approvisionnement sur le Lez (avec les travaux suivants : essais de pompage sur la ressource Lez et modification de la DUP ; travaux de réhabilitation/renouvellement des feeders Lez à moyen terme et renforcement & réhabilitation sur l'usine Arago).

Ces derniers travaux seront réalisés à partir de 2024, une fois que Valédeau sera opérationnelle.

La future usine d'une capacité de production de 750 l/s sera mise en service en fin 2023 – début 2024.



Les travaux en cours

Les travaux se déroulent à proximité des ouvrages en exploitation que sont les réservoirs de Valédeau. Ces derniers assurent actuellement la distribution de l'eau potable aux habitants de l'ancien syndicat du Salaison (Le Crès, Jacou, Vendargues). Le chantier est donc réalisé sans arrêt de la distribution sur le réseau.

L'usine Valédeau
aura la capacité de
sécuriser

80%

des besoins de
pointe du système
Lez

La filière de traitement de l'eau

L'eau recueillie passera par plusieurs étapes de traitement réparties en 3 files de 250 l/s chacune et se déroulera comme suit :

- Coagulation-floculation-flottation pour piéger les matières en suspension ;
- Filtration sur charbon actif en grains pour l'élimination des micropolluants et pesticides ;
- Filtration sur sable sur des filtres à forte hauteur d'eau ;
- Désinfection par réacteur UV pour l'élimination des micro-organismes pathogènes ;
- Chloration.

Les eaux sales seront rejetées dans le réseau d'assainissement pour être traitées à la station d'épuration de Maera.

L'eau potable à la sortie d'usine sera stockée dans les 2 réservoirs de Valédeau.

La capacité totale de stockage est de 28 000 m³

Valédeau envisage la mise en place d'un pilote de traitement des résidus médicamenteux et des micropolluants avec les essais de suivis associés. Les étapes de traitement de l'usine vont permettre d'anticiper un durcissement des normes en termes de résidus médicamenteux et est adaptable si une évolution de la législation sur les pesticides apparaît par augmentation de la dose de charbon actif (CA) injectée.

24 M€ HT
est le montant
total des travaux





Concilier chantier et nature

Un « *Diagnostic - Etude faune, flore, habitats* » a été réalisé conformément à la réglementation. L'association « les Ecologistes de Leuzière », qui œuvre depuis plus de 30 ans pour la prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les projets d'aménagement, a accompagné la Régie des eaux. Il est apparu que la parcelle de construction de la future usine impactait le périmètre de vie d'une **espèce protégée, le lézard ocellé**, reptile protégé depuis 2007 et inscrit sur la liste rouge des espèces quasi menacées au niveau mondial.

Ainsi, des mesures d'évitement et de réduction de l'impact de la construction ont été prescrites : le projet concerne une surface d'environ 3ha à proximité du site de la future usine. Pour la protection de ce plus grand lézard d'Europe (40 à 60 cm), **la Régie s'est engagée à créer des gîtes, des refuges et une mare ; à réhabiliter les haies et les bandes enherbées. Le projet consiste également à maintenir des milieux ouverts et à limiter les prédateurs domestiques.**

18 mois de travaux

**Pour une mise en service
fin 2023-début 2024**

